

Rapport d'activité de l'année scolaire 2018/2019

Contenu

1. Activités	2
1.1. <i>Cours de natation</i>	2
1.2. <i>Ateliers de printemps</i>	2
1.3. <i>Cours de conduite à vélo</i>	2
1.4. <i>Distribution de pommes</i>	3
1.5. <i>Conférences</i>	3
2. Dossiers	3
2.1. <i>Pédibus</i>	3
2.2. <i>Sécurité sur le chemin de l'école</i>	3
2.3. <i>Conseils de parents</i>	4
3. Partenaires, participation à des projets et visibilité	5
3.1. <i>FAPEF (Fédération des Associations de Parents du canton de Fribourg)</i>	5
3.2. <i>Banque Raiffeisen (Sponsor)</i>	5
3.3. <i>Projets</i>	5
3.4. <i>Visibilité</i>	6
4. Association	6
4.1. <i>Statuts</i>	6
4.2. <i>Admissions et démissions</i>	6

1. Activités

1.1. Cours de natation

Traditionnellement, nos cours de natation ont lieu la première semaine des vacances d'automne, durant 4 matinées, à l'École libre publique à Fribourg.

63 enfants de 2H à 8H ont suivi le cours. Ils étaient plus nombreux que l'année précédente ce qui a permis d'engendrer un déficit moins important (CHF 813.40 contre CHF 1328.- pour 2017).

Les 6 moniteurs ont été engagés par le biais de l'École de natation de Guin/Fribourg. Notre collaboration avec la Directrice est extrêmement positive. Cette dernière est sensible à nos besoins et est attentive à nous proposer des modalités/formules adaptées

Grâce à la collaboration avec la Commune, les formulaires d'annonce ont été envoyés directement aux parents dès la rentrée des classes. Nous profitons ici de remercier chaleureusement les parents qui nous ont aidés dans l'encadrement des enfants.

1.2. Ateliers de printemps

8 ateliers ont été proposés aux élèves de la 1H à la 8H durant les deux semaines des vacances de Pâques. Environ 140 enfants ont participé aux différents ateliers. Il s'agissait de :

- 4 ateliers de Poterie
- 1 x Découverte en forêt
- 1 x Le monde des abeilles
- 1 x Cuisine « Made in USA »
- 3 x Cosmétiques fait maison
- 2 x Flamenco
- 2 x Modelage
- 1 x Conte et bricolage
- 1 x Yoga

Les ateliers de poterie et la forêt sont les activités les plus demandées. Deux ateliers (conte et bricolage ainsi que le monde des abeilles) étaient gratuits car subventionnés par le projet Fritime.

La gestion des inscriptions est prise en charge par les membres du comité. Afin de simplifier à l'avenir la procédure, le comité a décidé que dès 2020 les inscriptions se feront uniquement via notre site. Cette année déjà, la grande majorité des inscriptions s'est faite ainsi. Autre décision : le nombre des ateliers fréquentés par un enfant sera limité à 2 ateliers. Toutefois, si les inscriptions à un atelier sont moindres, la possibilité sera ouverte aux enfants intéressés de participer à 3 ateliers afin de maintenir l'activité.

Grâce à la visibilité des ateliers, de nombreux parents ont souhaité adhérer à l'APEV.

1.3. Cours de conduite à vélo

Le cours de conduite « A vélo en toute sécurité », organisé en collaboration avec PRO VELO Suisse, a eu lieu le samedi 25 mai 2019 et s'est déroulé à l'école de Villars-Vert sous la conduite d'Armand Ciejak. Nous avons proposé des cours niveau « B » avec sortie sur route pour les enfants dès la 4H et un cours niveau « A » avec des exercices pratiques en milieu protégé pour les enfants de 3H.

Nous avons eu 11 participants le matin (2 groupes niveau « B »), et 17 participants l'après-midi (10 en niveau « B », et 7 en niveau « A »). Plusieurs moniteurs et aide-moniteurs formés par PRO VELO Suisse étaient présents.

La priorité aux membres de l'APEV a été donnée lors de l'inscription. Cette année, pour la première fois, la commune a offert aux habitants de Villars-sur-Glâne une contribution de CHF 30.- aux frais de cours. Parmi les participants, 25 ont profité de cette offre. Un questionnaire de qualité a été

distribué aux participants: toutes les réponses sont positives (cours intéressants et bien organisés). L'APEV a payé le repas de midi aux moniteurs du cours.

1.4. Distribution de pommes

L'APEV a organisé la traditionnelle distribution de pommes sur 3 lundis du mois de novembre dans les écoles de la commune, soit près de 3000 pommes.

Nous remercions notre fournisseur Culture Food et tout spécialement Madame Grandjean pour son accueil et l'excellent tarif qu'elle a pu à nouveau nous accorder, ainsi que le corps enseignant et les concierges pour leur collaboration.

La distribution de pommes encourage les enfants à privilégier un goûter sain. Les retours étant généralement positifs, nous avons décidé de poursuivre cette action l'automne prochain.

1.5. Conférences

Conférence-débat "Harcèlement en milieu scolaire: comment réagir?" - Barbara

Le 14 mai 2019, également à la Grange, la conférence a permis à Mme Isabelle Töffel et M. Jean-Bernard Siggen, chargés de la prévention au sein de la Brigade des Mineurs, de sensibiliser les 78 participants à ce fléau des préaux. L'accueil du public a été des meilleurs et le choix de ce sujet sensible des plus appréciés.

Conférence-découverte "La discipline positive" - Barbara

Organisée à la suite de l'AG 2018 de l'APEV, cette conférence a réuni 90 personnes le 5 octobre 2018, à la Grange. Nous remercions Mme Delphine Meuwly, qui a su faire découvrir aux participants de façon interactive un aperçu des outils éducatifs fermes et bienveillants grâce à des mises en situation.

2. Dossiers

2.1. Pédibus

Le travail de promotion du Pédibus a débuté en janvier en collaboration avec le Service des écoles. Les parents des futurs 1H ont ainsi reçu des informations concernant le Pédibus via courrier et également lors de séance d'information organisées dans les écoles. Le 13 juin, une dizaine de personnes étaient présentes à la séance organisée par le comité de l'APEV en vue de la planification des lignes.

Cette année, nous sommes heureux d'annoncer la réouverture de la ligne « Verger » qui se dirige vers l'école du Platy ainsi que la création d'une ligne à Villars-Vert. Par contre, la ligne « Préalpes » disparaît étant donné que les enfants se rendent maintenant vers la nouvelle école via un chemin raccourci et sécurisé.

Nous profitons de remercier ici la police intercommunale pour sa collaboration. Les lignes existantes du réseau PEDIBUS peuvent être consultées sur notre site internet: www.apev-vsg.ch

2.2. Sécurité sur le chemin de l'école

A noter, en introduction, que ce thème sera dorénavant davantage traité au sein du Conseil des parents. Toutefois, le comité continuera de veiller à la sécurité sur le chemin de l'école et ne manquera pas de signaler les problèmes rencontrés à qui de droit.

Ecole des Rochettes

Les services techniques ont mis en place différents aménagements d'amélioration de la sécurité qui avaient été avalisés par le conseil Communal. La principale mesure est la création d'un dépose-minute à l'extrémité de la rue des Cerisiers afin d'éviter la présence des parents-taxi dans le parking

de l'école. Le dépose-minute en place, le parking a été fermé à toute circulation durant les temps d'école. Les parents ont été informés de ce changement par courrier. Tous n'ont pas été très heureux de ce remaniement. Nous observons que certains déposent leurs enfants non pas au dépose-minute prévu, mais sur des places de parc privés à proximité de l'école. Le danger est donc reporté un peu plus loin et gênent certains habitants proches de l'école. Nous ne pouvons qu'espérer que les habitudes des parents-taxis changent au cours des mois et qu'ainsi la sécurité de tous les enfants soit améliorée.

Ecole du Platy

Au printemps 2019, des membres du comité de l'APEV ont participé à une séance d'informations où les parents des enfants domiciliés « sous Gare » étaient conviés. Selon une décision de la commune, les enfants des rues concernées devaient, dès la rentrée scolaire 2019-2020, rejoindre la nouvelle école du Platy en place et lieu de celle des Rochettes. Certains parents – jugeant la route de Matran trop dangereuse – ont interpellé le Conseil communal en demandant que les enfants puissent continuer de fréquenter l'école des Rochettes jusqu'à la création de la Trans-Agglo. Au final, la commune a accepté de revoir sa copie et la Direction de l'Instruction publique a donné son accord.

2.3. Conseils de parents

Conseil des parents

Le Conseil des parents de Villars-sur-Glâne s'est réuni pour la première fois en septembre 2018. Pour rappel, la création de cette instance par le Conseil communal répond à une obligation légale découlant de la nouvelle loi scolaire du canton de Fribourg.

Durant l'année scolaire 2018-2019, le Conseil des parents était composé:

- de 6 parents (2 par établissement)
- des 3 responsables des établissements scolaires
- un représentant du corps enseignant
- du chef du Service des écoles.

Les 6 parents ont été nommés par le Conseil communal sur proposition du comité de l'APEV. Deux d'entre eux sont également membres du comité de notre Association. Il s'agit de Madame Gabriela Keller et Monsieur Julien Membrez, ce dernier a été nommé Président du Conseil des parents.

Le Conseil des parents doit maintenant se faire connaître auprès des premiers intéressés, les parents. Pour ce faire, une information sur la mise en place du Conseil et sur sa composition a été faite par le biais du bulletin communal et le site internet de la commune. Des informations ont été aussi transmises aux parents par le biais du « Bulletin d'information 2019-20 ».

En été 2019 - avec l'ouverture de l'école du Platy - le Conseil des parents s'est encore étoffé avec l'arrivée du responsable d'établissement ainsi que deux nouveaux parents, préalablement sélectionnés par l'APEV.

Conseil des parents de l'Association du COSAHL (Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français)

Ce CP s'est constitué en automne 2019. 27 personnes ont été nommées, représentant les 7 CO membres de l'Association (CO du Gibloux, CO de Sarine-Ouest, CO de Marly et des 4 CO en ville de Fribourg). Il y a 14 parents (2 par CO), 7 directeurs, 4 enseignants, l'administrateur de l'Association ainsi que la Cheffe de service des écoles de Fribourg.

Une membre du comité de l'APEV, Anne-Florence Vermot, a été nommée. En plus des 2 à 3 séances plénières planifiées, elle participe à un groupe de travail qui a pour objectif de réfléchir à l'identité de ce CP.

Le règlement scolaire invite les directeurs des CO à mettre sur pied également un sous-conseil des parents dans leur établissement. En ce qui concerne le CO de Pérolles, ce sous-conseil n'existe pas

encore, mais nous avons soumis au Directeur, Monsieur Descloux, notre souhait qu'il soit mis sur pied au plus vite.

3. Partenaires, participation à des projets et visibilité

3.1. FAPEF (Fédération des Associations de Parents du canton de Fribourg)

Le comité de l'APEV a décidé de renoncer à être membre de la FAPEF, la Fédération des Associations de parents d'élèves du canton de Fribourg, au terme de l'exercice 2018-2019. La décision a été mûrement réfléchie et ce n'est pas de gaîté de cœur qu'elle a été prise. Deux membres du comité participaient régulièrement aux rencontres entre les membres. Toutefois, plusieurs divergences de point de vue se sont cristallisées autour de la réécriture des statuts de la FAPEF et de la tenue de la comptabilité. Il nous était dès lors plus envisageable d'être membre à ce jour, mais espérons pouvoir rejoindre sereinement la FAPEF à moyen terme.

3.2. Banque Raiffeisen (Sponsor)

L'APEV a décidé de lancer une recherche de sponsoring afin d'éviter une hausse des cotisations et de continuer à proposer des activités accessibles à toutes les familles. Parmi nos activités phares, le cours de natation en particulier, génère depuis plusieurs années un déficit important qu'il devenait nécessaire de combler. L'APEV a contacté la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest en octobre 2018. A l'issue d'un premier entretien, la banque a accepté d'apporter son soutien en qualité de sponsor principal à l'APEV et a soumis un projet de contrat de sponsoring au comité. Le contrat renouvelable tous les 3 ans, prévoit un montant de CHF 2'000.- annuel pour l'APEV. En contrepartie, l'APEV s'engage :

- à imprimer le logo de la Raiffeisen sur les documents officiels, sur sa correspondance et son site
- à inclure dans ses mailings une publicité par année
- à ouvrir un compte auprès de la banque Raiffeisen Fribourg-Ouest.

Après discussion au sein du comité, un deuxième entretien avec la banque a été convenu en décembre 2018 pour éclaircir certains détails en particulier sur la publicité prévue. Au vu des précisions données par la banque, l'APEV a décidé de s'associer à la Raiffeisen comme partenaire financier. Le contrat effectif dès 2019, a été signé au mois de mars 2019. Les membres de l'APEV ont été informés de cette nouveauté par courrier.

3.3. Projets

Open Sunday

Le projet Open Sunday fonctionne particulièrement bien à Villars-sur-Glâne. A la demande d'IdéeSport, initiateur des Open Sunday dans notre commune, un membre de notre comité participe à la séance annuelle de planification. Lors de la dernière rencontre, l'idée de proposer ces après-midis à tour de rôle dans les divers quartiers a été examinée.

Plateforme jeunesse Villars-sur-Glâne

Les membres du comité se sont relayés pour participer aux 5 séances de la Plateforme Jeunesse de Villars-sur-Glâne. Notre présence nous permet de renforcer les liens avec les différents acteurs de la commune en contact avec les enfants et les jeunes, d'être mieux informés sur les projets en cours ainsi que de présenter nos actions.

Préparatifs pour les 'Journées de Ski 2020'

Suite aux discussions initiées par l'APEV avec le Ski Club Villars et Villars Animation, il a été convenu d'organiser des journées Ski en 2020. Il s'agit de tester une formule conjointe des trois entités sous la coordination de Villars Animation et du Ski Club Villars. Les résultats de ces journées seront partagés dans le rapport 2020.

CarteCulture Caritas

L'APEV soutient le projet Carte Culture en permettant aux familles porteuses de la carte de participer à nos activités avec un rabais de 50%. Au courant de l'année 2018/2019, cinq familles ont profité de ce rabais :

- trois enfants, au cours piscine
- trois enfants aux ateliers de printemps.

3.4. Visibilité

Stand St-Nicolas

Le comité a tenu un stand lors du marché organisé par les scouts de Villars-sur-Glâne dans la salle paroissiale. La vente des crêpes, gâteaux, sandwichs a apporté à notre Association un bénéfice de CHF 200. Le comité retient que cette action est entreprise non pour l'aspect financier mais plutôt comme moyen de se rendre visible. L'expérience sera reconduite l'année prochaine.

Site Internet et page Facebook

Notre site internet permet de mieux faire connaître notre association et notre activité. Il est également possible par le biais de ce site de s'inscrire à nos activités ou de devenir membre.

Les statistiques de fréquentation du site sont réjouissantes (septembre 2019: plus de 1200 visiteurs, c'est-à-dire en moyenne 40 par jour). La page la plus visitée toute l'année est la page d'accueil avec les news. En début d'année scolaire ce sont les pages qui présentent l'association qui sont le plus consultés.

Notre site Internet est régulièrement mis à jour et permet de diffuser nos actualités à un public large. Nos news sont également envoyées sous forme de newsletter aux personnes qui se sont abonnées à ce service.

Depuis cette année, notre offre d'information a été complétée par une page Facebook qui nous permet de donner des impressions de la vie de l'association et de transmettre des informations d'autres prestataires qui nous paraissent intéressantes.

4. Association

4.1. Statuts

Depuis plusieurs années déjà, une nouvelle version des statuts étaient prête. Cependant, le comité avait décidé d'attendre de connaître la nouvelle loi scolaire avant de mettre au vote un changement de statuts. Cela étant fait, les nouveaux statuts ont été approuvés lors de l'assemblée générale du 11 octobre 2019.

4.2. Admissions et démissions

Le 1er septembre 2019 l'association compte 170 membres. Le comité reste inchangé, il compte 11 membres.

Villars-sur-Glâne, le 11 octobre 2019